

La défense de Julian Assange fera appel de la décision de l'Équateur de remettre des documents personnels aux États-Unis



Londres, 13 mai (RHC)- La défense du journaliste australien Julian Assange a confirmé qu'elle présentera sous peu un recours dans lequel elle s'opposera à la décision de l'Équateur de remettre aux autorités des États-Unis des documents personnels du fondateur de Wikileaks.

Hier, l'Équateur a annoncé qu'il ordonnera une perquisition dans une des pièces de l'Ambassade de ce pays à Londres dans laquelle Assange a habité ces 7 dernières années.

À ce propos, l'avocat de Julian Assange, Carlos Poveda, a réitéré son désaccord avec cette décision. Il a exprimé sa méfiance car, à son avis, l'on peut placer des preuves inexistantes contre son client.

« C'est pour cette raison, a-t-il indiqué, que nous ferons appel de cette décision tant devant le procureur que devant le juge, pour voir après quelle sera la décision de ces autorités.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/190531-la-defense-de-julian-assange-fera-appel-de-la-decision-de-lequateur-de-remettre-des-documents-personnels-aux-etats-unis>



Radio Habana Cuba